

BIOÉCONOMIE : LE CHÂNON MANQUANT POUR CONNECTER LES ACTIONS DU GREEN DEAL EUROPÉEN ?

MARC PALAHÍ – LAURI HETEMÄKI – JANEZ POTOČNIK

Ce texte est la version française d'un texte publié en anglais le 20 mars 2020 sur le Blog EFI à l'adresse suivante :

<https://blog.efi.int/bioeconomy-the-missing-link-to-connect-the-dots-in-the-eu-green-deal/>

Le *Green Deal* proposé par l'Union européenne (UE) est l'initiative porteuse du plus fort potentiel de transformation sociale produite par l'Europe durant ces dernières années. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, présente ce *Green Deal* comme « *une nouvelle stratégie de croissance qui vise à transformer l'UE en une société juste et prospère, avec une économie moderne, efficiente en termes d'utilisation des ressources et compétitive, qui ne génère plus d'émissions nettes de gaz à effet de serre à partir de 2050, et dans laquelle la croissance économique est découplée de l'usage des ressources. Le Green Deal vise également à protéger, conserver et accroître le capital naturel de l'UE et à protéger la santé et le bien-être des citoyens face aux risques et impacts induits par la dégradation de l'environnement* ».

Cependant, une vision aussi ambitieuse ne peut se concrétiser **sans réexaminer l'essence même du modèle économique que nous avons créé**, ni sans repenser à la base nos modes de production et de consommation. Ce qu'il nous faut, c'est un changement de modèle économique pour le rendre moins matérialiste et pour passer d'une logique **d'efficacité d'utilisation des ressources** à une logique **d'autosuffisance par rapport aux ressources**. C'est également de **découpler la croissance économique, ou mieux le bien-être**, de l'utilisation des ressources et de son impact sur l'environnement. La vision économique purement quantitative et orientée vers le profit devrait être remplacée par une vision centrée sur la **satisfaction des besoins des habitants par des moyens durables**. Il ne s'agit pas là d'une tâche facile, et c'est certainement un processus qui défie les équilibres actuels et la répartition du pouvoir et des intérêts. Mais c'est une étape indispensable si nous sommes convaincus par l'ambition fixée par la Commission. Ce processus ambitieux ne peut faire l'objet de politiques déconnectées les unes des autres, contrairement à ce qui nous est proposé actuellement. Nous devons **mettre en œuvre des politiques de transformation et les interconnecter** pour réussir les changements systémiques urgents et indispensables. La **bioéconomie, définie comme une économie circulaire basée sur la mobilisation de ressources biologiques renouvelables et de solutions biosourcées durables**, pourrait certainement contribuer au *Green Deal* et devrait faire l'objet de plus d'attention. La bioéconomie peut être un catalyseur pour des changements systémiques permettant de traiter de manière globale les aspects sociaux, économiques et environnementaux qui, pour l'instant, ne font pas l'objet d'une politique suffisamment cohérente.

TROIS DIMENSIONS DE LA BIOÉCONOMIE POUR CONNECTER ENTRE ELLES LES ACTIONS DU *GREEN DEAL*

- **La bioéconomie est fondamentale pour une prospérité solidaire et une transition sociale juste.** Paradoxalement, ceci s'explique par les inconvénients théoriques de la bioéconomie par comparaison avec une économie fondée sur les ressources fossiles : il y a plus de complexité dans la structure de propriété, ainsi que dans la mobilisation et la transformation des ressources biologiques. Celles-ci, parmi lesquelles les ressources forestières, sont généralement la propriété de bien plus de personnes et d'entités ; elles sont plus chères et leur mobilisation, leur transport et leur transformation sont plus complexes et onéreuses que dans le cas des ressources fossiles comme le charbon et le pétrole. Toutefois, cette limitation est paradoxalement un avantage décisif, car elle offre la possibilité d'une distribution plus solidaire des revenus, des emplois, des infrastructures et de la prospérité sur un territoire plus vaste (les forêts par exemple couvrent 40 % de la surface de l'Union européenne), en particulier dans les territoires ruraux, en cohérence avec les ambitions du *Green Deal* en termes de croissance inclusive. Par exemple, le secteur de la forêt et du bois, qui n'est pas du tout spécifiquement mentionné par le *Green Deal*, pourvoit 3,5 millions d'emplois, bien plus que les trois filières fortes consommatrices d'énergie (acier, chimie et ciment) que le *Green Deal* qualifie d'indispensables à l'économie européenne, car elles fournissent plusieurs chaînes de valeur indispensables. En sus, le secteur de la forêt et du bois comporte 400 000 petites et moyennes entreprises et 16 millions de propriétaires forestiers : une immense et unique fabrique socioécologique capable de porter les ambitions du *Green Deal*.

- **Il est important de se souvenir que la transition vers une Europe neutre en termes d'émissions de carbone** ne requiert pas uniquement une transition vers des énergies non-fossiles. Elle requiert également d'adopter des *matériaux* sobres en ressources fossiles, et de remplacer des produits fortement émetteurs de carbone fossile comme les plastiques, le béton, l'acier et les textiles synthétiques. **Cette substitution est importante** non seulement pour l'atténuation du changement climatique, mais également pour limiter la dégradation de l'environnement. La transformation qu'appelle le *Green Deal* est impossible sans la mobilisation de toute une gamme de matériaux biosourcés renouvelables qui puissent remplacer des matériaux exigeants en carbone fossile et sont déjà plus performants qu'eux en matière environnementale.

Cette transition est également **l'occasion de moderniser les industries pour les rendre plus circulaires : les ressources biologiques renouvelables, comme les ressources forestières, sont à la base d'une économie circulaire lorsqu'elles sont gérées de manière durable.** Le *Green Deal* identifie plusieurs secteurs comme la chimie, les textiles, les plastiques ou la construction (pp. 7-9) qui nécessiteront de nouveaux concepts pour leur modèle économique et leurs innovations afin de devenir des industries circulaires à bas-carbone. L'émergence de cette bioéconomie peut jouer un rôle de catalyseur. Nous savons maintenant transformer du bois, le matériau biologique le plus polyvalent sur terre, en un matériau révolutionnaire appelé « nanocellulose » cinq fois plus résistant, mais aussi cinq fois plus léger que l'acier. La première voiture construite en nanocellulose a été présentée l'année dernière au Japon. Une nouvelle génération de textiles issus du bois est maintenant disponible ; ils présentent une empreinte carbone cinq fois plus faible que les fibres synthétiques comme les polyesters. Les produits de l'ingénierie du bois sont une des voies les plus efficaces pour réduire l'empreinte carbone dans les villes et dans le secteur de la construction, secteurs actuellement dominés par deux matériaux fortement émetteurs de CO₂ et exigeants en ressources : le béton et l'acier.

- La bioéconomie offre une opportunité unique **de corriger l'incapacité de l'économie actuelle à protéger la nature et la biodiversité.** La raison est simple : la bioéconomie durable place la nature et la vie au centre de l'économie. La diversité biologique détermine la capacité des ressources biologiques à s'adapter et à évoluer dans un environnement changeant. Le maintien de la biodiversité

est de ce fait un prérequis pour une bioéconomie durable, résiliente et de long terme. Inversement, une bioéconomie durable est nécessaire sur le long terme pour la protection de la biodiversité, parce que de nouvelles solutions biosourcées sont nécessaires pour remplacer les produits fossiles et donc lutter contre le changement climatique — une des principales menaces pour la biodiversité. De plus, certaines mesures peuvent profiter à la fois à la préservation de la biodiversité et à la bioéconomie, comme la promotion de forêts mélangées plus résilientes ou la prise en compte des perturbations naturelles dans certains cas et à certaines échelles. Finalement, il est irréaliste de prôner que les actions nécessaires pour protéger ou augmenter la biodiversité soient financées uniquement par des fonds publics. Des propriétaires forestiers et une industrie forestière générant suffisamment de revenus à partir d'une bioéconomie profitable seraient en mesure de réinvestir dans la biodiversité et le capital naturel, en accord avec les objectifs du *Green Deal* visant à *préserver et restaurer les écosystèmes et la biodiversité* (p. 13).

La bioéconomie, économie mue par la nature et émergeant de la nature, si elle est gérée de manière durable et renouvelable, est susceptible de contribuer à la réalisation des ambitions qui sont au cœur du *Green Deal*. C'est une pièce essentielle de ce puzzle complexe de solutions permettant de dépasser l'antagonisme passé entre écologie et économie caractéristique du XX^e siècle. La bioéconomie nous offre l'occasion de construire une relation nouvelle et synergique entre économie et écologie qui devrait caractériser le XXI^e siècle durant lequel nous finirons peut-être par respecter les lois de la physique et par intégrer la biologie dans nos pratiques.

Marc PALAHÍ – Lauri HETEMÄKI
 EUROPEAN FOREST INSTITUTE
 Yliopistokatu 6 B
 80100 JOENSUU
 FINLANDE
 (marc.palahi@efi.int) (lauri.hetemaki@efi.int)

Janez POTOČNIK
 Ancien commissaire européen à la recherche
 puis à l'environnement de 2004 à 2014

Traduction : Erwin Dreyer.

Pour en savoir plus :

HETEMÄKI L., HANEWINKEL M., MUYS B., OLLIKAINEN M., PALAHÍ M., TRASOBARES A. 2017. *Leading the way to a European circular bioeconomy strategy. From Science to Policy* 5. European Forest Institute. 52 p. [En ligne] disponible sur : <https://www.efi.int/publications-bank/leading-way-european-circular-bioeconomy-strategy>